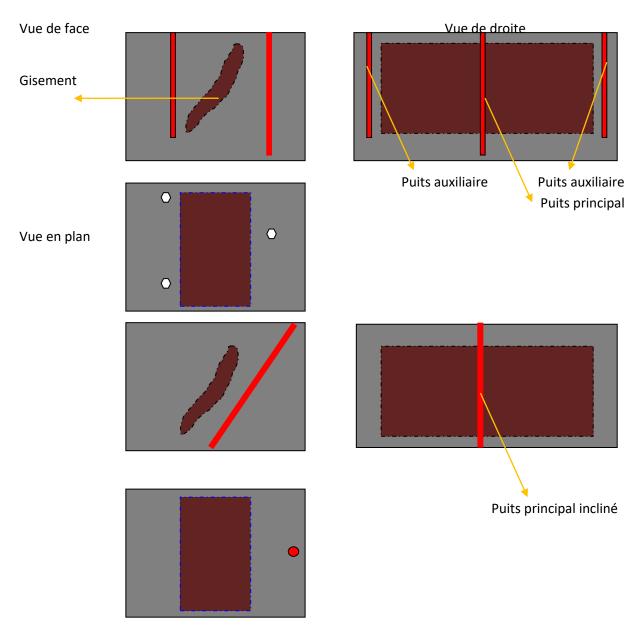
1. CLASSIFICATION ET DEFINITION DES EXCAVATIONS MINIERES **SOUTERRAINE**

B. Puits auxiliaire: (Vertical et incliné)

Excavations minières creusées toujours dans les stériles. Ils sont destinés pour la montée et la décente du matériel et pour le personnel. Ils sont conçus principalement pour l'aérage et la sécurité du personnel.

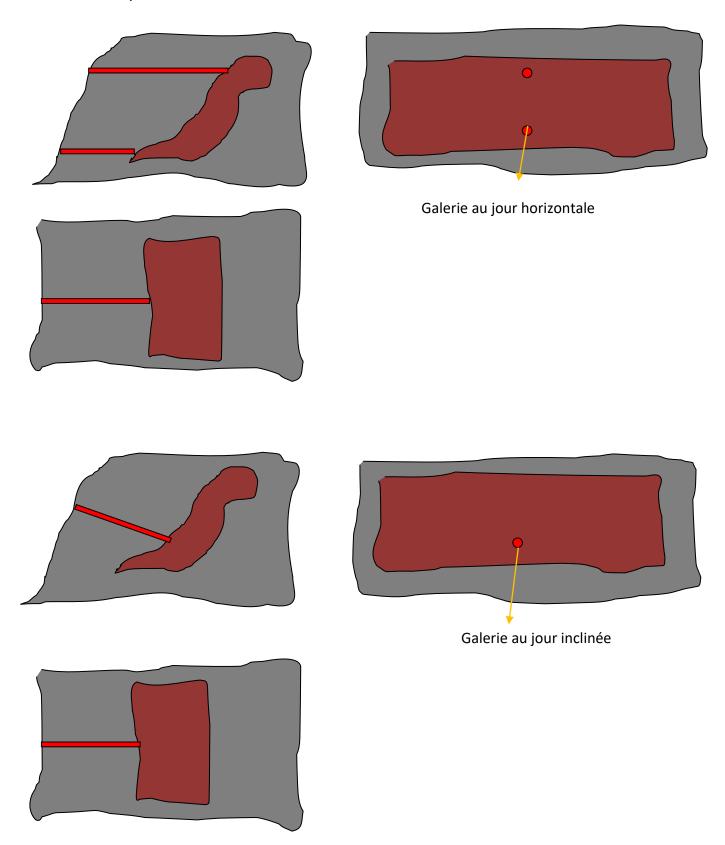
Voir les exemples :



c. Galeries au jour (Horizontales et inclinées)

Excavations minières creusées toujours dans les stériles a partir du jour. Elles sont destinées pour le roulage principal, pour la circulation du personnel et pour l'aérage.

Voir les exemples :

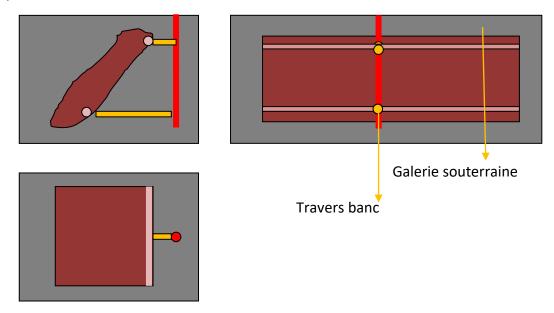


D. Travers bancs et galeries souterraines

Travers banc : Excavation minière souterraine creusée au rocher et liée toujours au puits principal et incline. Le travers banc est destiné pour le roulage, la circulation du personnel et pour l'aérage.

Galerie souterraine : Excavation minière souterraine creusée au minerai parallèlement au gisement. La galerie souterraine est destiné pour le roulage, la circulation du personnel et pour l'aérage.

Voir les exemples :



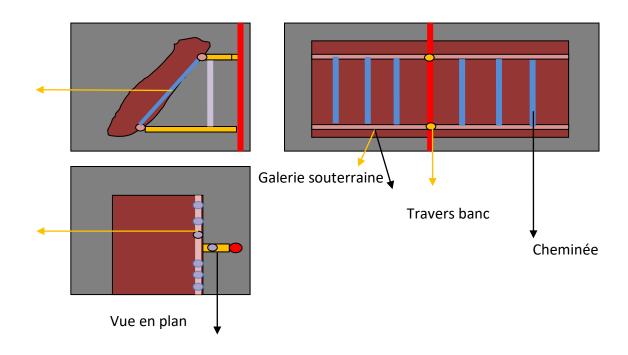
E. Bure et cheminée

Bure : Excavation minière souterraine vertical creusée au rocher et liée toujours aux galeries au jour et aux travers banc.. La bure est destinée pour la circulation du personnel et pour l'aérage.

Cheminée : Excavation minière souterraine vertical ou inclinée creusée au minerai. La cheminée est destinée pour la montée et descente du personnel et pour l'aérage.

Voir les exemples :

Vue de face Vue de droite



N.B Si vous avez de question, je suis entièrement à votre disposition.

Question1:

Donnez la différence entre les ouvrages miniers ci-dessous :

- 1. Galerie souterraine et le travers banc
- 2. Puits vertical et cheminée
- 3. Galerie au jour et galerie souterraine
- 4. Bure et cheminée
- 5. Travers banc de roulage et travers banc d'aérage

Question2:

Du schéma d'ouverture ci-dessous, montrez les coupes A-A et B-B et énumérer les ouvrages miniers.

